

Tableau 5
Nombre de fiducies selon le genre, 2016 à 2020

Genre de fiducies	2016	2017	2018	2019	2020
Fiducie testamentaire	109 780	110 060	112 570	115 680	111 390
Fiducie personnelle	90 790	92 280	89 890	86 760	86 030
Fiducie en faveur de soi-même	3 220	3 550	3 870	4 100	4 340
Fiducie déterminée	25 500	26 960	25 470	24 230	24 100
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	2 410	2 700	2 910	3 160	3 350
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	110	110	90	70	60
Fiducie réputée résidente	1 080	850	2 140	2 460	2 270
Fiducie d'investissement à participation unitaire	3 700	3 810	2 960	2 740	3 000
Organisme communautaire	390	390	390	400	400
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	3 810	3 950	4 100	4 250	4 360
Régime de prestations aux employés	550	480	430	420	390
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	3 870	3 900	3 900	3 940	3 970
Fiducie d'employés	110	110	110	110	110
Organisme à but non lucratif	480	460	460	440	440
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	340	340	340	350	360
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	9 410	10 950	15 030	15 980	18 770
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	190	190	170	180	160
Fiducie de prestations à vie	720	730	720	730	710
Total	256 450	261 830	265 540	265 980	264 210

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [-] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche.
4. Les comptes comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
5. Les comptes incluent seulement les fiducies qui ont produit la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3.
6. Les données datent d'août 2022.
7. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
8. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.